



RESEAU EDUCATION
SANS FRONTIERES 13
resf13@no-log.org
06 31 32 48 65
www.educationsansfrontieres.org



Comité de soutien à la famille Bel-Hamri
Ecole Barthélémy St Savournin
13001 Marseille

Marseille, mars 2019

La famille Bel-Hamri doit pouvoir vivre en France !

Monsieur et Madame Bel-Hamri sont arrivés en France en janvier 2013.

Leur fils Fayçal est aujourd'hui en classe de CM1 à l'école Barthélémy St Savournin. Il a fait toute sa scolarité à Marseille, et a participé à différentes activités dans notre ville : karaté, scoutisme...

Depuis 2015, Mme Bel-Hamri est bénévole dans l'association Abbé Pierre. Elle a fait plusieurs formations dans ce cadre (accueil des personnes sans abris, insalubrité des logements). En octobre 2018, suite à leur demande de titre de séjour, M. et Mme Bel-Hamri ont reçu un récépissé de 3 mois les autorisant à travailler. Ils se sont inscrits à Pôle Emploi, et Mme Bel-Hamri a signé un contrat d'un an avec l'ADPEI. Or, le 17 décembre 2018, ils ont reçu une Obligation de Quitter le Territoire Français, contre laquelle ils ont déposé un recours.

Monsieur et Madame Bel-Hamri sont bien intégrés, et ils sont appréciés de toutes et de tous.

Fayçal doit pouvoir poursuivre sa scolarité en sécurité. Sa famille doit vivre librement en France, avec le droit de travailler.

Nous demandons à ce qu'ils soient régularisés !

Monsieur le Préfet, nous vous demandons de leur délivrer un titre de séjour.

NOM/Prénom	Ville ou arrondissement	Signature